

Résolution de la branche Transports publics 2023

Pas de libéralisation du transport ferroviaire international de voyageurs (TFIV)

Une fois de plus, et ce n'est pas un hasard, l'Union européenne fait actuellement pression pour que le TFIV soit ouvert à la concurrence le plus rapidement possible. En Suisse, ce sujet avait été relégué au second plan. Après avoir sérieusement envisagé l'ouverture du marché, le Conseil fédéral s'était à nouveau pleinement prononcé en faveur du modèle de coopération éprouvé entre les CFF et les partenaires étrangers. Les nouvelles déclarations de l'Office fédéral des transports, selon lesquelles l'ouverture du marché doit être accélérée, suscitent d'autant plus l'attention. Pourquoi une telle précipitation ? En raison de l'interruption des négociations sur un accord-cadre, l'UE ne veut plus nous faire participer, à partir de 2024, au service d'homologation de l'ERA (European Rail Agency) pour les homologations simplifiées multi-pays des locomotives et des rames ainsi que pour les certificats de sécurité. L'UE exige donc la libéralisation du transport ferroviaire international transfrontalier de passagers, apparemment aussi pour assurer la poursuite de la participation de la Suisse à l'organisme d'homologation de l'ERA.

transfair est fondamentalement opposé à la concurrence dans le transport ferroviaire de passagers en Suisse. La libéralisation du TFIV constituerait un premier pas négatif, principalement en faveur des grandes compagnies ferroviaires étrangères, publiques et privées, lesquelles ne choisiraient que les liaisons rentables. Les conséquences indésirables seraient supportées par les chemins de fer suisses et leurs collaborateurs/trices.

transfair demande au Conseil fédéral et au Parlement de garantir le modèle de coopération éprouvé vis-à-vis de l'UE et de protéger ainsi le système de transports publics suisse de haute qualité. Le développement des relations entre la Suisse et l'UE ne doit pas se faire au détriment du service public suisse qui fonctionne très bien.